

Termes de référence pour assurer une formation sur l'« Enseignement à distance en milieu professionnel »

L'action que le Centre de Documentation Numérique de Formation Pédagogique et Professionnelle envisage d'entreprendre s'inscrit dans son projet de promotion de l'utilisation des TICE dans l'enseignement, la formation et la recherche.

Elle répond au besoin – que manifestent enseignants, formateurs et chercheurs – de maîtriser l'outil informatique en vue d'une exploitation efficace des possibilités qu'il offre en situation d'enseignement-apprentissage.

En fait, la formation proposée cible un aspect particulier de cette exploitation à savoir la réalisation d'un projet pédagogique au moyen des technologies de la bureautique.

L'articulation du pédagogique et du technique est donc au centre de cette action qui devra doter les bénéficiaires d'un savoir-faire leur permettant de concevoir, d'élaborer et de mettre en œuvre des séquences d'apprentissage, des projets pédagogiques, des présentations de travaux, qu'ils sont à même de justifier didactiquement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette action de formation vise à :

- ✓ Identifier les exigences d'une formation professionnelle à distance,
- ✓ Démontrer la scénarisation d'une construction de contenu en ligne pour un apprentissage autonome à distance destiné à la formation continue des professionnels,
- ✓ Savoir développer les matériaux pédagogiques pour l'autoformation (structure des séquences, scénarisation des parcours,...)
- ✓ Savoir développer les matériaux nécessaires à l'autoévaluation (QCM, QUIZ,...),
- ✓ Appliquer des scénarios de suivi et d'accompagnement à distance,
- ✓ Définir des stratégies et des mécanismes de valorisation des acquis,
- ✓ Démontrer les approches de validation des compétences.

BENEFICIAIRES DE L'ACTION :

La formation est destinée aux :

- ✓ Enseignants de l'enseignement de base, du secondaire et du supérieur,
- ✓ Inspecteurs du primaire et de secondaire,
- ✓ Doctorants et chercheurs,
- ✓ Etudiants inscrits en Master 2,
- ✓ Formateurs Professionnels,
- ✓ Administrateurs de programmes de formation continue.

PREREQUIS

- ✓ Le candidat doit avoir un minimum de maîtrise de l'outil informatique,

- ✓ Le candidat doit faire une proposition de projet pédagogique ou scientifique conduisant à une présentation.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

La formation aura une orientation **essentiellement pratique**. Le volet théorique sera très réduit. Il s'agit plutôt d'initier à la manipulation des logiciels de bureautique, et à la mise en œuvre d'une stratégie d'élaboration d'un produit fini destiné à une exploitation pédagogique.

DUREE DE LA FORMATION

La durée de la formation est de **5 jours** à raison de **6h par jour**.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES ET LIEU DE LA FORMATION :

- ✓ La formation aura lieu au Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax.
- ✓ Des ordinateurs seront mis à la disposition des apprenants.
- ✓ Des supports de formation seront préparés par le consultant.

RESERVE DE PROPRIETE:

Les documents, notes, fichiers, base de données, etc destinées à cette formation seront mis à la disposition des apprenants. Ils seront la propriété exclusive du Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle à la fin de la mission.

A cette fin, le consultant devrait soumettre les supports pédagogiques (version numérique) utilisés lors de cette formation au Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle.

Le CDNFP se réserve le droit de permettre au consultant de réutiliser ou non les sources pour la dite formation. Aucune reproduction ne peut être tolérée si elle n'est pas autorisée explicitement et par écrit par le CDNFP.

Toute reproduction, intégrale ou partielle, est totalement interdite ou systématiquement soumise à l'autorisation de la FLSHS.

MODE DE SELECTION DE CONSULTANT

Le mode de sélection est celui du consultant individuel (personne physique) selon les directives de la Banque Mondiale. Toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement de consultants sera **exclue**. Tout consultant travaillant dans le secteur public tunisien doit fournir une **autorisation préalable** de son Ministère de tutelle. Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou à un groupement peuvent présenter des **candidatures individuelles**. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques de l'expert comme suit :

Les qualifications en rapport avec la nature de la mission :

Enseignement à distance en milieu professionnel

- ✓ La pertinence de CV,
- ✓ Les expériences générales en technologies de l'information et de la Communication,
- ✓ Les références récentes en mission de formation similaires,
- ✓ La connaissance du contexte local (missions accomplies en Tunisie, participation à des manifestations ou actions antérieures en Tunisie, maîtrise de la langue arabe, connaissance de l'organisation administrative, etc).

Le candidat le mieux classé sera contacté pour assister à la séance de négociation de son offre financière et de son contrat.